

## Vœu présenté au conseil d'administration du lycée Bascan du mercredi 5 février 2020

Les années se suivent et se ressemblent dans l'Education nationale. Chaque année, le constat est le même : les moyens alloués par le gouvernement sont constamment limités selon une logique budgétaire qui ne nous semble pas compatible avec les missions de notre service public d'éducation. Qu'il s'agisse des suppressions d'emplois statutaires, de l'augmentation des heures supplémentaires demandées aux enseignants, du recours de plus en plus important aux emplois précaires, et de l'augmentation du nombre de classes par enseignant alourdissant leur charge de travail, tout concourt à la dégradation des conditions de travail des professeurs, et des personnels en général. Une dégradation qui a évidemment un impact négatif sur les conditions d'apprentissage de nos élèves. L'augmentation des effectifs par classe depuis plus de dix ans en est la preuve la plus flagrante. Or un allègement des effectifs par classe est une condition indispensable à nos yeux pour favoriser la réussite de tous nos élèves, notamment ceux en difficulté scolaire.

Les réformes en lycée mises en œuvre cette année, aussi bien dans les voies générale et technologique que professionnelle, aggravent encore ce manque de moyens criant. Ainsi, pour un effectif d'élèves prévu à 2 324, le montant total de la DHG est de 3 371,04 heures, soit une baisse de près de 60 heures par rapport à la DHG posée en 2019 (3 429,94 heures). En calculant le ratio H/E (la DHG divisée par le nombre d'élèves), les moyens alloués au lycée Bascan sont insuffisants à la rentrée prochaine, puisque ce ratio est de 1,48, contre 1,50 cette année. En 2012, à titre de comparaison, le chiffre était de 1,61. Cette enveloppe insuffisante a évidemment un impact en termes de postes d'enseignants : 4 créations de postes prévues pour la rentrée prochaine contre 5 suppressions de postes. En contrepartie, il est demandé aux enseignants de faire davantage d'heures supplémentaires (un taux d'HSA de 12,5% contre 12,1% à la rentrée 2019) et un recours toujours important aux contractuels, salariés précaires de la fonction publique.

A ce titre, nous, l'ensemble des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation au Conseil d'administration (FSU et Construire Ensemble), demandons un complément de dotation de **54,25 heures** qui permettrait :

- D'ouvrir 4 options facultatives technologiques en classe de seconde (management et gestion, création et innovation technologiques, santé et social, sciences de l'ingénieur) soit **6 heures**.
- De permettre des demi-groupes en seconde en Histoire-géo (afin de mieux préparer les élèves aux E3C de la classe de 1<sup>ère</sup> dès leur arrivée au lycée), soit **18 heures**.
- D'ouvrir un groupe de spécialité Sciences économiques et sociales supplémentaire en classe de 1<sup>ère</sup> générale, soit **4 heures**.
- D'ouvrir un neuvième groupe de mathématiques en 1<sup>ère</sup> générale, soit **4 heures**.
- De dédoubler 1h et non 0,5h en enseignement scientifique en 1<sup>ère</sup> générale (12 classes) et terminale générale (14 classes), soit **13 heures**.
- Permettre l'ouverture d'un groupe supplémentaire en spécialité LLCE anglais en classe de terminale, soit **6 heures**.
- La transformation des IMP attribuées aux enseignants en charge de l'étude des déficients visuels (AIEH) en heures d'enseignement, soit **3,25 heures**.

Nous souhaiterions également, suite à ce complément de dotation, un rééquilibrage de la DHG au profit des heures postes, afin de réduire la proportion d'heures supplémentaires trop élevée à nos yeux (12,5 %).